Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 5 OCTOBRE 2016

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 16, NUMÉRO 3

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 4 octobre 2016.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Pour faire suite au départ, le 24 août 2016, de Mme Denise Gauvreau du poste de directrice générale adjointe intérimaire de la Commission scolaire des Patriotes et compte tenu de l'absence pour une durée indéterminée du directeur général, M. Joseph Atalla, le Conseil a procédé à la nomination de madame Linda Fortin à titre de directrice générale adjointe intérimaire.

Elle assurera également, à compter du 1er juillet 2017, la relève de madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, qui prendra sa retraite à la fin de la présente année scolaire.

Mme Fortin occupe actuellement le poste de directrice du Service des ressources éducatives. Elle œuvre au sein de la Commission scolaire des Patriotes depuis 28 ans. Elle a d'abord été enseignante, puis directrice adjointe et directrice dans plusieurs écoles de la commission scolaire.

— Le Conseil a adopté la structure de rémunération des membres du Conseil pour l'année 2016-2017.

— Le Conseil a mandaté le Service de l'organisation scolaire pour engager, auprès des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Boucherville, la consultation sur le projet de plan de répartition des élèves à mettre en place pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

La date de retour de la consultation étant fixée au 11 novembre 2016.

— Le Conseil des commissaires a adopté les encadrements financiers pour l'année scolaire 2016-2017.

— Le Conseil a mandaté la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de procéder à la vente du terrain et du bâtiment de l'ancienne école de la Roselière à la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) pour un montant de 600 000 $. Cette vente se fera sans garantie légale ou conventionnelle et aux risques et périls de l'acheteur.

PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 11 OCTOBRE 2016, à 19 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

IRIS MONTINI